



APPEL DE CHARTRES

NOTRE-DAME DE CHRÉTIENTÉ

EDITO

JOSEPH DARANTIÈRE

Chers pèlerins,

Dans la joie de la Résurrection il ne vous aura sans doute pas échappé que notre pèlerinage de Chrétienté se prépare et que déjà les inscriptions pour y participer sont ouvertes, que vous soyez pèlerins marcheurs, en famille, avec des amis, en service ou anges gardiens n'hésitez pas !

C'est de la famille que nous parle Thibaud Collin dans son éditto de ce mois. Cette famille attaquée de partout, remise en question par un relativisme destructeur qui nie jusqu'à cette évidence. Mais les approches déstructurantes des sciences humaines omettent une dimension fondamentale que nous rappelle ce texte : la famille est un choix, et donc un acte libre, caractéristique de l'humanité, à la différence de l'instinct animal.

Autre thématique remise en question, celle de l'identité et pas seulement individuelle, mais aussi collective, sociale, nationale, chrétienne. C'est le thème du livre de Laurent Dandrieu **Rome ou Babel**, au sujet duquel il a bien voulu s'entretenir avec nous. Vous découvrirez également le rôle spirituel de Saint Michel, protecteur de la France mais aussi de l'Italie ! C'est le thème du livre de Guy Barrey, dont il nous parle également dans ce numéro.

Au croisement de tous ces thèmes, une démarche centrale : la famille, la protection des plus faibles, la quête spirituelle, en un mot le pèlerinage. Nous y revenons avec le portrait de pèlerin, ou plus précisément le portrait du chapitre Saint Gilles, que vous ne connaissez peut-être pas : un chapitre pour les jeunes porteurs de handicap mental.

Enfin, notre rubrique lectures et événements à venir est à votre disposition !

Bonne lecture, que Dieu vous bénisse !





DANS CE NUMÉRO

LA FAMILLE FACE AU RELATIVISME

Thibaud Collin,
Philosophe

ROME OU BABEL

Entretien avec Laurent
Dandrieu

SAINT MICHEL ANGE DE LA FRANCE ET DE L'ITALIE

Entretien avec Guy Barrey

PORTRAIT DE PÈLERIN

Présentation du chapitre
Saint Gilles

Un chapitre dédié aux
personnes porteuses de
handicap mental.

NOS RECOMMANDATIONS DE LECTURES





Thibaud Collin, philosophe

LA FAMILLE FACE AU RELATIVISME



Au vu des lois votées en France depuis près de cinq décennies, il est légitime de se demander si ce ne sont pas les sciences sociales qui ont raison : la famille ne serait-elle pas qu'un mot référant à toutes sortes de situations particulières dont l'histoire, l'ethnologie et la sociologie feraient leur objet ? C'est effectivement sous la pression d'un tel afflux d'études que « la » famille identifiée à une réalité stable et pérenne s'est trouvée affublée de l'adjectif « traditionnelle ». Simultanément la floraison d'autres adjectifs (« monoparentale », « homoparentale », « recomposée » etc.) a semblé confirmer qu'il existe une pluralité de modèles familiaux, modèles désignant ici non plus l'exemplarité et la norme, mais divers types sociologiques pour guider la description des pratiques sociales.

Certes, une famille est une réalité constituée par des actes humains libres enchâssés dans des usages sociaux, des coutumes qui sont autant de supports disposant à ces actes. Il est indéniable que les coutumes varient selon les temps et les lieux. Peut-on alors conclure que la famille est un objet soumis au relativisme le plus strict ?

C'est bien ce que nombre de sociologues inspirant la législation récente soutiennent comme une évidence. Ainsi le sociologue Eric Fassin affirme que « la vérité de la famille n'est pas plus inscrite dans l'éternité des catégories d'Etat que dans le ciel platonicien d'idées abstraites ; les familles s'incarnent dans des pratiques. Elles sont donc susceptibles de changement. » Le présupposé est ici que tout dans le monde humain est construit par l'homme. Cette version relativiste de l'expression « tout est politique » est un réductionnisme. Dire que la famille relève de pratiques humaines conditionnées par des usages sociaux n'honore pas la totalité de ce qui se noue dans ce que l'on nomme famille.

La question est alors : comment prendre conscience d'une dimension plus originaire et plus universelle sise en deçà des diverses réalisations historiques de la famille ?

Le constructivisme en sciences sociales se nourrit de son envers, un certain naturalisme biologisant en sciences de la vie. Autrement dit, son impensé est la grande pauvreté de son concept repoussoir de « nature ». En effet, la famille ne jaillit pas de « la nature » identifiée à des processus nécessaires et infrahumains. Il y a effectivement de la contingence car les actes humains, bien que conditionnés par la coutume, sont libres. Or c'est justement dans la nature de l'homme que d'être une personne capable d'assumer des inclinations et de les réaliser par ses actes. Une inclination se révèle au sujet humain par un désir mais la modalité d'accomplissement de celui-ci n'est pas déterminée ; l'homme, contrairement à l'animal, n'est pas réglé par ses instincts.

De fait, l'homme est puissamment traversé par un désir de se donner et d'être aimé pour lui-même et par un désir de donner la vie qu'il a lui-même reçue. Telle est sa finalité. La question est alors de savoir s'il est possible de distinguer des manières plus ou moins adéquates de réaliser ces désirs. Quelle est la mesure de cette adéquation, si ce n'est la dignité de personne humaine ? La famille ne se comprend dans sa cohérence qu'à partir de l'unité et de la finalité de la personne humaine, grâce à une analyse philosophique de l'expérience commune. Les dynamismes de la sexualité humaine, en raison de l'unité substantielle de la personne, ne sont pas infrahumains. Seul le choix réciproque, exclusif et indissoluble de l'homme et de la femme voulant s'aimer fonde la famille adéquate aux aspirations du cœur de la personne. Accueillant personnellement et réciproquement leur corps sexué (masculin ou féminin) comme signe et instrument du don, les conjoints sont appelés à vivre dans l'unité les deux finalités, unitive et procréative, de leur amour conjugal. Cela ne va pas sans l'apprentissage des vertus, notamment la chasteté, cette disposition à garder l'amour à la hauteur de la personne.



ROME OU BABEL

Laurent Dandrieu, vous avez publié récemment Rome ou Babel, pour un christianisme universaliste et enraciné. A l'heure actuelle, ces deux mots semblent presque contradictoires, comment concilie-t-on l'universalisme et l'enracinement ?

Dans son Traité du libre arbitre, Bossuet écrit que le génie du christianisme consiste à tenir ensemble deux vérités qui semblent antagonistes, mais qu'il faut bien pourtant concilier puisqu'elles sont l'une et l'autre des vérités, comme les deux bouts d'une même chaîne, reliés par des maillons que nous ne savons plus voir. Le faux antagonisme entre universalisme et enracinement me semble un cas d'école particulièrement net de cette métaphore. Comme le disait la philosophe Simone Weil, l'enracinement est « un besoin vital de l'âme » : c'est de nos communautés naturelles que nous recevons la quasi-totalité de nos ressources intellectuelles, morales, spirituelles, et cette culture qui nous humanise. Ce sont elles qui nous permettent de mener une vie vraiment humaine, d'être incarné et doté d'une culture qui nous donne notre particularité. Sans enracinement, il n'y a pas de culture, donc pas de civilisation possible. C'est pour cela que le mondialisme est un antihumanisme, une anti-civilisation, le chemin le plus sûr vers la barbarie.

L'universalisme chrétien, c'est le contraire du mondialisme. Ce n'est pas une construction socio-politique qui se bâtit sur le saccage des diversités humaines, c'est la conscience que cette diversité des cultures humaines est transcendée par une destinée spirituelle commune, née de notre commune dignité d'enfants de Dieu. Non seulement cet universalisme respecte la diversité des cultures humaines, mais il en a besoin : c'est par le truchement de sa culture particulière que



©Barbara Viollet

chacun d'entre nous peut parvenir à l'universalité de la grâce. C'est, disait Jean-Paul II, la leçon de l'incarnation de Jésus dans le peuple d'Israël : le mystère de l'Incarnation passe aussi par l'incarnation de l'Évangile dans les cultures particulières.



Votre titre : Rome ou Babel est-il une interrogation face à un état de fait ou renvoie-il aux deux possibilités d'un choix qu'il faudrait poser ? Si oui dans quels termes se poserait ce choix pour les chrétiens ?

Certains chrétiens imaginent qu'il y aurait à choisir entre la patrie terrestre et la patrie céleste, qu'on ne pourrait être fidèle à la seconde sans sacrifier la première. C'est en réalité un faux choix : être chrétien, c'est d'abord être membre d'une Église locale, pour nous l'Église de France, qui n'a pas la même identité ni la même tonalité que l'allemande, l'italienne ou la bolivienne. C'est aussi se mettre fidèlement au service de sa patrie, comme nous le commande le Catéchisme de l'Église catholique : « L'amour et le service de la patrie relèvent du devoir de reconnaissance et du service de la charité. » Les chrétiens doivent s'extraire de ce faux choix pour tenir ensemble les deux bouts de la chaîne. Choisir Rome,

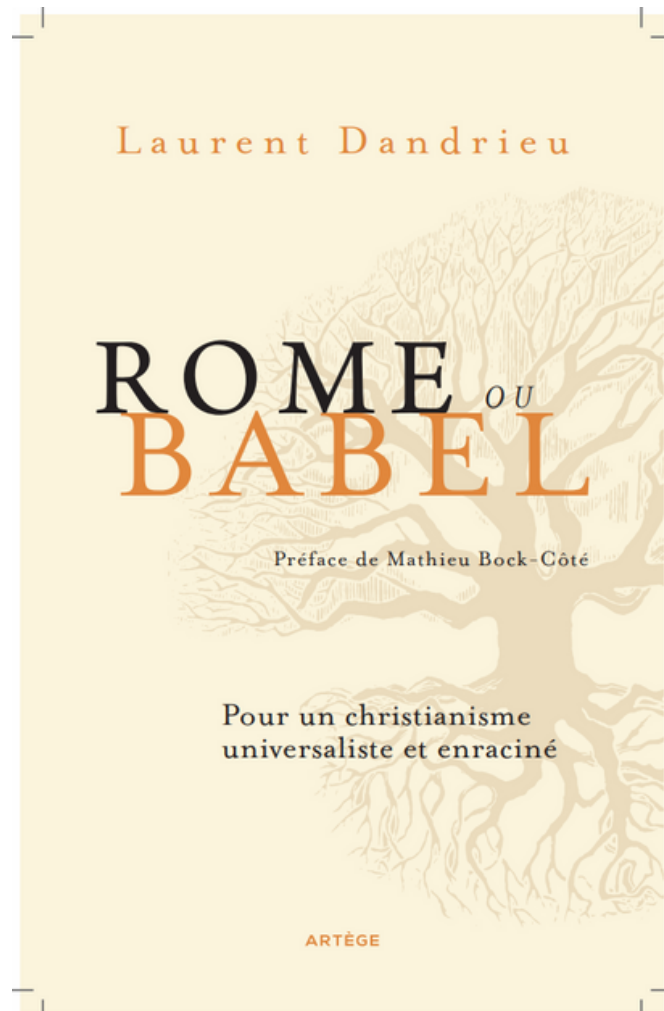
c'est tourner le dos à la tentation de Babel, c'est-à-dire au mondialisme, qui est le contraire de l'incarnation. Malheureusement, l'Église elle-même cède parfois à cette tentation de Babel et confond son universalisme avec un mondialisme ou un "sans-frontiérisme". Or il nous appartient de ne pas caricaturer l'unité spirituelle dont le christianisme est porteur avec une uniformité négatrice des diversités.

·Selon vous qu'est-ce qui différencie unité et uniformité ?

Benoît XVI l'explique clairement dans *Chemins vers Jésus*, en commentant l'épisode de Babel : « L'unité de Babel, écrit-il, c'est une uniformité. Les hommes n'y sont qu'un seul peuple et ils n'ont qu'une seule langue. La diversité voulue par le Créateur se trouve réprimée en une fausse forme d'unité. » Cette fausse forme d'unité, c'est l'uniformité que nous propose la mondialisation telle qu'elle se développe aujourd'hui : un monde, écrit encore Benoît XVI, « qui pense et vit seulement en termes techniques, rend uniforme, crée une langue unitaire, une culture unitaire : tous pensent pareil, parlent pareil, se comportent pareil. » L'unité véritable, celle de la catholicité, c'est le contraire de cette unité « techniciste », c'est une « unité de par le cœur », qui « réunit dans la diversité ». Elle ne vise pas à faire un seul peuple : s'il y a bien un « peuple de Dieu », comme le dit Jean-Paul II, c'est « un peuple de tous les peuples ». De l'analyse de Benoît XVI, on peut retenir deux choses : la diversité des peuples et des cultures est voulue par Dieu ; en conséquence, vouloir unifier politiquement le monde, c'est se prendre pour Dieu.

·Vous abordez la thématique de l'identité et particulièrement celle de la nation, à une époque où ces notions sont remises en question. Existe-t-il une légitimité spirituelle à l'identité nationale selon vous ?

Selon moi, mais surtout selon l'Église ! Les papes ont toujours reconnu la légitimité de l'attachement des peuples à leur culture propre et à leur identité. En 1659, Alexandre VII écrivait ainsi : « Il est pour ainsi dire inscrit dans la nature de tous les hommes d'estimer, d'aimer, de mettre au-dessus de tout au monde les traditions de leur pays et ce pays lui-même. » Ces traditions, ces identités sont pour ainsi dire le trésor spirituel de chaque pays, la note particulière que chaque peuple a à faire entendre dans le concert non seulement culturel, mais spirituel des nations. C'est ce qui a permis à Jean-Paul II de dire, dans son discours à l'Unesco en 1980 : « Veillez par tous les moyens sur cette souveraineté



fondamentale que possède chaque nation en vertu de sa propre culture. Protégez-là comme la prunelle de vos yeux pour l'avenir de la grande famille humaine. » Il alla même jusqu'à déclarer que « la fidélité à l'identité nationale possède aussi une valeur religieuse. » Pour le pape polonais, l'identité nationale est le chemin singulier qui se propose à nous pour arriver à l'universalité du salut. Parce que nous sommes des êtres incarnés, qui avons besoin de la médiation d'une culture particulière pour arriver à l'universel. C'est pour cela que Jean-Paul II peut écrire que « l'histoire de toutes les nations est appelée à entrer dans l'histoire du Salut. »

Vous mettez en garde contre les dérives du « surnaturalisme », de quoi s'agit-il exactement, comment cela se traduit-il aujourd'hui ?

Ce que je vise, c'est la tentation récurrente de croire que la foi devrait tendre à faire de nous des êtres purement spirituels, toujours plus détachés des contingences naturelles. Pour certains, le rôle de la grâce est de supplanter la nature humaine. Or saint Thomas est très clair là-dessus : « La grâce ne détruit pas la nature, elle la couronne. » Je crois que cette question de la nature et de la grâce est au cœur de cette articulation entre universalisme et enracinement. Cette doctrine de saint Thomas explique pourquoi

l'Église a évangélisé le monde par "inculturation", que Jean-Paul II a défini ainsi : « L'incarnation de l'Évangile dans les cultures autochtones, et en même temps l'introduction de ces cultures dans la vie de l'Eglise. » C'est-à-dire que l'Évangile n'a pas vocation à remplacer les cultures des différents peuples, mais à les purifier. Je crois qu'aujourd'hui, certains rêvent dans l'Église d'un christianisme purement spirituel, libéré de toutes les "scories" liées à notre nature humaine que sont cultures particulières, traditions locales, enracinement : un christianisme qui nous libère pour ainsi dire du "péché originel de l'identité". Mais ce christianisme purement spiritualiste ne serait plus un christianisme, parce qu'il ferait fi de notre nature humaine et de l'incarnation.

•Comment le catholicisme peut-il se positionner, pour ne pas dire s'imposer face à la mondialisation instaurée actuellement ? Quelle place reste-t-il pour sa Tradition ?

Il existe aujourd'hui, dans l'Église, la tentation de prendre en marche le train du mondialisme. Soit par opportunisme, parce que cette évolution serait inéluctable et qu'il vaudrait mieux la suivre pour garder l'oreille du monde, en espérant au passage la spiritualiser un peu. Soit par conviction, pour ceux qui croient, en une forme de résurgence des théories de Joachim de Flore, que la mondialisation ferait entrer l'humanité dans un nouvel âge, celui de son unification politique et sociale, le migrant étant en quelque sorte le rédempteur venu accoucher de cette humanité nouvelle. Je suis persuadé que cette tentation tourne le dos à l'esprit même du christianisme et n'est qu'une nouvelle forme de cette « agenouillement devant le monde » que dénonçait Jacques Maritain dans les années 1960.



Jacques Maritain, philosophe

Face à cela, l'Église n'a d'autre choix que d'annoncer sa doctrine, à temps et à contretemps, et de prêcher un universalisme enraciné contre le mondialisme désincarné et déshumanisant. Alors que la mondialisation est en crise et se heurte à de nombreuses résistances de par le monde, cette affirmation tranquille de la Tradition permettrait à l'Église, notamment en Occident, de se réconcilier avec des peuples qui aujourd'hui la tiennent trop souvent complice de leur dépossession culturelle.



Un mot pour nos lecteurs et pèlerins de Chartres ?

Je ne peux manquer de leur rappeler que la Pentecôte, première manifestation de l'universalisme de l'Église, a manifesté aussi cette alliance de l'universalisme avec l'enracinement : les représentants des différents peuples réunis à Jérusalem ont entendu les disciples chacun dans sa propre langue ; c'est-à-dire que chacun a reçu le même Évangile, mais dans sa culture propre.

Pour avoir cheminé moi-même sur les routes de Chartres, je sais à quel point ce pèlerinage est l'occasion d'ancrer sa foi dans la poussière, les senteurs des sentiers, de l'enraciner dans les paysages d'Ile de France et de Beauce, mais aussi dans le trésor patrimonial de nos vieux cantiques : c'est vraiment faire vivre l'esprit de la Pentecôte contre la tentation de Babel ! Au-delà des grâces personnelles que chacun en retire, c'est aussi l'occasion de prier pour la France, pour qu'elle retrouve la fidélité à sa vocation, et pour l'Église, pour qu'elle soit vraiment une Église de l'incarnation. C'est une immense et belle mission dont se chargent là vos pèlerins !



Entretien avec Guy Barrey

SAINT MICHEL ANGE DE LA FRANCE ET DE L'ITALIE

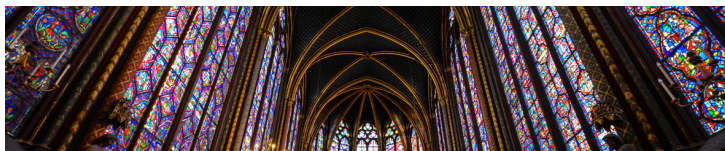
Guy Barrey, merci de consacrer cet entretien pour l'Appel de Chartres. Vous avez publié récemment un livre intitulé Saint Michel Ange de la France et de l'Italie. Pouvez-vous nous rappeler pour commencer ce que l'Eglise nous enseigne à propos de Saint Michel ?

Dieu dit : « que la lumière soit, et la lumière fut » relate la Genèse, qui, dans la Bible, ouvre l'Ancien Testament. Ce fut dès cette phase originelle de la Création que Dieu créa les anges, nous enseignent saint Augustin, saint Jean Damascène, saint Grégoire de Naziance, les Pères Grecs, saint Thomas d'Aquin, Cajetan, puis le IV^e concile de Latran. Les anges, nous dit saint Thomas d'Aquin, « ont des rapports incessants avec le monde. Ils prennent part comme causes secondes au gouvernement de la nature entière. Ils sont les ministres de la Divine Providence. ». La Bible nomme neuf espèces d'Anges, constitués en une hiérarchie sacrée : la Genèse mentionne les Chérubins, le prophète Isaïe les Séraphins, saint Paul les Trônes, les Dominations, les Principautés, les Puissances, les Vertus, les Archanges et les Anges. A ces lignées sont attachées des fonctions spécifiques. Ainsi l'existence de ces neuf chœurs d'Anges est-elle tenue pour certaine et est reconnue par l'Eglise.

Au plus haut, en la première hiérarchie, sont les Séraphins, au nombre de sept précise la Bible ; au plus près de Dieu, ils brûlent de son Amour infini. Ils « touchent, autant que le fini peut toucher à l'infini, à la Trinité divine, l'amour même et le foyer éternel de tout amour. » Ils ont pour fonctions spéciales « de veiller aux sept dons du Saint-Esprit, afin de les obtenir, de nous les communiquer et les faire fructifier ; de dompter, en vertu d'une force spéciale, les sept démons qui président aux sept péchés

capitaux, de nous faire pratiquer les sept vertus nécessaires au salut, les trois théologiques et les quatre cardinales. » Dans la Bible, sont explicitement nommés trois de ces sept Séraphins : Michel, Gabriel et Raphaël, et cinq versets de la Bible mentionnent Saint Michel : le livre de Daniel, l'épître de Jude et le livre de l'Apocalypse.

Michel en lançant le cri « Quis ut Deus ! », « Qui est comme Dieu ? » a été le premier à s'opposer dans le Ciel, à la tête des bons anges, à la révolte de Lucifer, le plus beau des anges, venu s'opposer au plan de Dieu, proférant son « Non serviam », « je ne servirai pas », voulant de surcroît s'élever au rang de son divin Créateur. Et parce que Michel s'est ainsi opposé à Lucifer et au tiers des anges du Ciel qui l'ont suivi dans son orgueilleuse révolte, Dieu l'a élevé au plus haut rang, le premier d'entre les Séraphins. C'est pourquoi, nous dit saint Clément d'Alexandrie, « le couronnement de l'édifice spirituel, l'Ange-Sommet des montagnes célestes, le chef d'œuvre de la création angélique, est l'archange Michel. C'est l'ange par excellence, l'ange du Seigneur, l'ange de la Face de Yahweh, le Grand Prince, chef des sept Esprits, archistratège et capitaine suprême des cohortes du Dieu des Armées, l'astre le plus radieux du Ciel, le vice-roi de l'Eternité ». Et le pape saint Grégoire le Grand, docteur de l'Eglise, d'ajouter : « Saint Michel est envoyé chaque fois qu'il s'agit d'opérer une œuvre éclatante. »



Comment avez-vous choisi ce thème ? Aviez-vous déjà une dévotion particulière envers Saint Michel ?

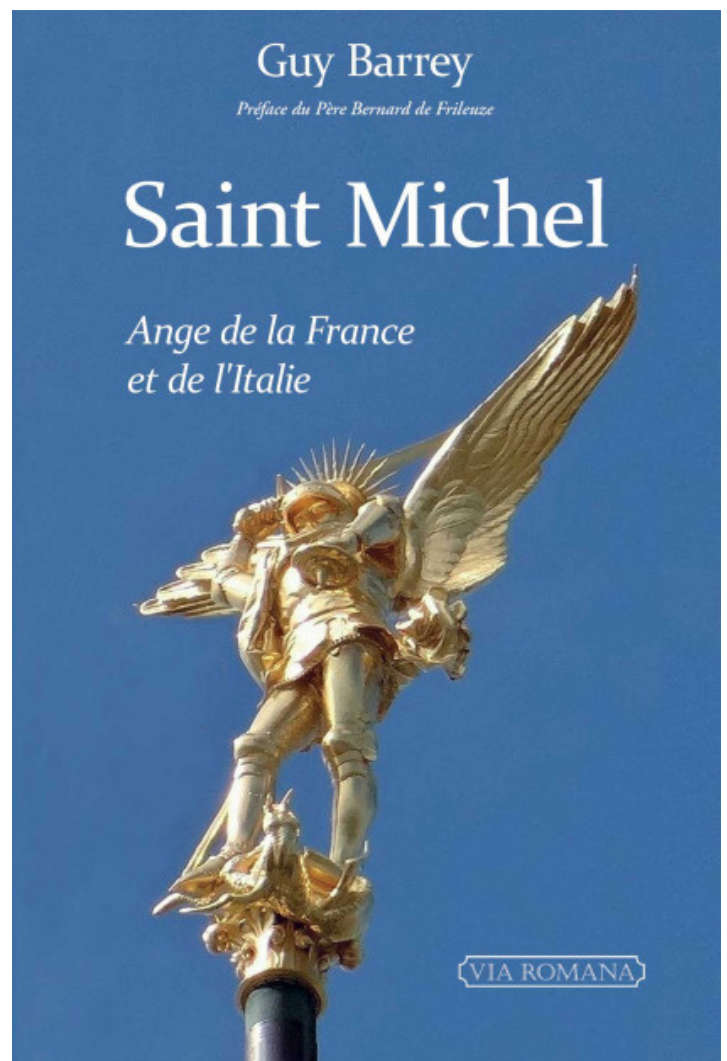
Dieu, en son infinie miséricorde, a donné à chaque être humain un ange gardien pour le soutenir dans le combat contre les forces du mal. Car, comme nous l'enseigne saint Paul, « il ne s'agit pas pour nous de lutter contre des hommes, mais contre les Principautés, contre les Puissances, contre les Souverains de ce monde ténébreux, contre les esprits mauvais qui sont dans les airs. » (Eph., 6, 12)» Et Dieu, ayant créé les nations, ainsi que le relève le Deutéronome, a également donné à chaque nation un ange protecteur. Ainsi saint Michel est l'Ange protecteur de la France, depuis ses manifestations au Mont-Saint-Michel en l'an 708 puis ses apparitions à sainte Jeanne d'Arc, comme nous le montrent les minutes du procès en condamnation de la Pucelle à Rouen. C'est ainsi, en travaillant sur le livre « Marie dans la mission de Jeanne d'Arc », que j'ai été poussé à étudier plus avant la geste de saint Michel, qui reste par trop méconnue en notre temps et qui mérite d'être replacée dans le contexte de l'histoire. En effet, Dieu, maître du temps et de l'histoire, agit tout particulièrement au travers des interventions de la Vierge Marie et de saint Michel.

En bons chauvins que nous sommes, nous n'avons pas de mal à comprendre la première partie de votre titre, mais la formule « Ange de l'Italie » peut surprendre. Pourquoi considère-t-on qu'il y a un lien entre Saint Michel et l'Italie ?

Saint Michel est apparu au Mont Gargan, sur la commune de Monte Sant' Angelo, dans les Pouilles italiennes, en 490, 492 et 493. Il y est apparu pour y déloger une divinité païenne et pour marquer de sa protection toute la péninsule italienne, avec tout particulièrement Rome, siège d'une Papauté encore fragile et menacée, en un temps douloureusement éprouvé par les sacs de Rome par les barbares et la chute toute récente de l'Empire romain d'Occident ; le Prince des Milices célestes intervint en ce temps chaotique dominé par l'hérésie arienne qui menaçait dangereusement une Chrétienté encore fragile. Postérieurement aux apparitions précitées, saint Michel est apparu en l'an 590 à Rome, puis, de nouveau au Mont Gargan, en 1656. Saint Michel est bien ainsi l'Ange protecteur de l'Italie et du Saint-Siège. C'est pourquoi la consécration officielle du Vatican à saint Michel a été souhaitée par le pape Benoît XVI et a été effectivement solennisée en 2017 par son successeur François.

Et qu'en est-il concernant le lien entre Saint Michel et la France ?

Les apparitions de saint Michel à l'évêque Aubert, sous forme de trois songes, en l'an 708, conduisirent le saint prélat à ériger un sanctuaire sur le Mont-Tombe, depuis lors nommé Mont-Saint-Michel. Ces apparitions, outre qu'elle permirent là encore de déloger une divinité païenne, eurent pour effet de marquer de la protection de Dieu le royaume des Francs, alors qu'au même moment, s'ébranlaient en Afrique du Nord les troupes musulmanes omeyyades, avec pour objectif la prise de contrôle de tout l'Occident chrétien. De fait, les troupes musulmanes submergèrent les îles Baléares et les Açores, conquirent la quasi totalité de l'Espagne wisigothique, passèrent les Pyrénées, prirent la Narbonnaise, remontèrent l'Aquitaine, avec pour objectif la destruction du grand sanctuaire de saint Martin à Tours. Saint Michel, chef des Milices célestes, appuyé sur son sanctuaire du Mont-Saint-Michel, permit l'indiscutable victoire de Charles Martel, en octobre 732, près de Poitiers, mettant un coup d'arrêt à l'expansionnisme musulman en Gaule. Charlemagne, petit-fils de Charles Martel sut le



reconnaître en plaçant son empire sous la protection de l'Archange prince des Milices célestes. Et la France devint le bras armé du Saint-Siège, ce que concrétisa la donation en 754 par le roi Pépin le Bref, de vastes territoires autour de Rome, les « Etats pontificaux » qui perdurèrent jusqu'en 1870.

Une autre grande manifestation de saint Michel, bien connue des catholiques Français, est celle de l'Archange à Jeanne la Pucelle, entre 1424 et 1431. L'intervention de saint Michel, qui gouverna, instruisit et conseilla Jeanne en ces temps de « grande pitié », permit d'éviter que le royaume de France ne disparaisse, absorbé par la Couronne anglaise, et que les peuples de France ne devinssent protestants un siècle plus tard puisque l'Angleterre passa alors au protestantisme anglican. On mesure, à travers ces grandes manifestations du Prince des Milices célestes, combien saint Michel est préposé à la défense des droits de Dieu, à la lutte contre les hérésies et les religions qui ne sont pas conformes à la Vérité, laquelle passe nécessairement par Jésus-Christ, qui seul est « le Chemin, la Vérité, la Vie », avec la Vierge Marie, très intimement associée au plan de Dieu et à sa réalisation.

Concernant le lien avec la France, pouvez-vous nous parler de la Tradition de consécration de celle-ci à Saint Michel ?

Les premières églises dédiées à saint Michel remontent au Ve siècle et ce fut Charlemagne qui, le premier, plaça son royaume sous la protection de l'Archange. Dès 789, Charlemagne, conseillé par le moine et théologien Alcuin, reconnut officiellement les trois archanges, Michel, Gabriel et Raphaël. En l'an 813, il plaça son empire sous la protection du Prince des Milices célestes.

Plus tard, le roi Louis XI, très attaché à saint Michel, institua l'Ordre de Saint Michel, en reconnaissance de la protection et du soutien décisif apporté par l'Archange et Jeanne la Pucelle dans la lutte contre l'envahisseur anglais.

Puis, en 1652, alors que la Fronde conduisait la France au chaos, la reine régente Anne d'Autriche pria Monsieur Olier, curé de Saint-Sulpice, de requérir l'aide divine afin que cesse la guerre civile ravageant le royaume. Le pieux et inspiré serviteur de Dieu confia ainsi ce vœu que prononça la reine : « Ô mon Dieu, j'ose vous faire vœu d'ériger un autel à votre gloire sous le titre de saint Michel et de tous les anges et, sous leur intercession, y faire célébrer, tous les premiers mardis des mois, le très saint sacrifice de

la messe, afin d'obtenir la paix de l'Eglise et de l'Etat. » La souveraine le compléta par cette consécration à l'Archange : « Glorieux saint Michel, je me sou mets à vous avec toute ma cour, mon Etat et ma famille, afin de vivre sous votre sainte protection ; et je me renouvelle, autant qu'il est en moi, dans la piété de tous mes prédécesseurs, qui vous ont toujours regardé comme leur défenseur particulier. Donc, par l'amour que vous avez pour cet Etat, assujettissez-le tout à Dieu et à ceux qui le représentent. » La reine fut exaucée et la paix promptement rétablie.

A ces consécration s'émanant des plus hautes autorités de l'Etat, s'ajouta, le 19 mai 1912, année du cinquième centenaire de la naissance de Jeanne d'Arc, la consécration de la France à saint Michel par tous les évêques de France réunis à cet effet. Cette consécration eut elle aussi d'heureux effets au cours des deux grands conflits mondiaux du XXe siècle. Rappelons-nous par exemple que l'armistice, de la seconde guerre mondiale, redonnant une place éminente à la France dans le concert des nations, eut lieu le 8 mai 1945, en la fête de saint Michel, à Reims, ville du baptême de Clovis, ville du sacre du plus grand nombre de nos rois.

Selon vous quelle place y-a-t-il pour Saint Michel aujourd'hui dans notre société ? Quel rôle peut-il jouer ?

Dans la situation chaotique et délétère où se trouve la France, il serait plus que bon, essentiel, que tous nos évêques réunis à cet effet, renouvellent la consécration de la France à saint Michel et remettent en honneur les prières à ce grand protecteur de l'Eglise et de la France. Pensons en particulier à la prière du pape Léon XIII, autrefois dite à la fin de chaque messe, pensons au chapelet de saint Michel, donné par l'Archange lui-même en 1751 à une carmélite portugaise, « la couronne angélique », que prient déjà quelque 200 groupes le 29 de chaque mois en France, prières de grande protection pour chaque chrétien, pour les familles et pour la France. Rappelons-nous en effet que l'Archange saint Michel, Ange de la France, de l'Italie et du Saint-Siège, a un rôle déterminant à jouer en notre temps où se déchainent les forces du mal, partout dans le monde, en France avec des lois contraires à la volonté de Dieu, et au sein même de l'Eglise du Christ.

Un mot pour les pèlerins et lecteurs de l'Appel de Chartres ?

Le pèlerinage de Notre-Dame de Chrétienté est

actuellement le plus important de tous les pèlerinages en France. Il exprime, incarne les trois vertus théologales, foi, espérance et charité, la foi trinitaire, portée par Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, l'espérance d'un renouveau de la foi catholique en France et en Europe, au-delà des difficultés actuelles que rencontrent le petit reste que forment les catholiques pratiquants, la charité, indissociable de l'affirmation de la vérité. A cet égard, auprès de la Vierge Marie, se tient toujours saint Michel, « terreur des démons », « splendeur et forteresse de l'Eglise militante », « héraut du Christ-Roi et de la Reine du monde », « protecteur et défenseur du saint sacrifice de la Messe », comme le soulignent les litanies de saint Michel. Puissions nous donc tous, pèlerins et lecteurs de l'Appel de Chartres, mettre chaque jour saint Michel dans nos prières.



PORTRAIT DE PÈLERIN

Présentation du chapitre Saint Gilles

Enguerrand Savy, vous êtes pèlerin de Chartres et chef du chapitre Saint Gilles, comment avez-vous connu le pèlerinage de Chartres ?

J'ai la chance de connaître le pèlerinage depuis ma plus tendre enfance. Mon père était responsable du chapitre de montage de tentes quand nous étions petits, je crois que mon premier pèlerinage de Chartres remonte à mes 7-8 ans

Pouvez-vous nous parler un peu de vous ? Quel est votre métier, avez-vous des engagements ?

Je suis père de famille, d'une petite fille de 2 ans et d'un deuxième annoncé pour début juin.
Je travaille dans l'immobilier sur la ville d'Angers.

Le chapitre Saint Gilles est un chapitre bien particulier, pouvez-vous nous expliquer quand et comment il a été créé ?

En effet, Le Chapitre Saint Gilles est dédié aux personnes handicapées mentales. L'objectif est de proposer une structure aux jeunes handicapées adaptée avec un itinéraire, une logistique, et une spiritualité légèrement différente.
Les jeunes souhaitant marcher au sein du chapitre



St Gilles sont accompagnés d'un membre de leur famille, leur « Berger » qui les accompagnera tout au long de la marche vers Chartres.

Tous les ans, ma petite sœur handicapée Athénaïs nous voyait partir mes frères et sœurs et moi sur les routes de Chartres. C'est de sa tristesse qu'est née l'idée du chapitre en 2016. Nous devons lancer un chapitre adapté à notre petite sœur pour qu'elle puisse se joindre à nous.

Pourquoi avoir choisi Saint Gilles comme protecteur ? Quelle est l'histoire de ce Saint ?

Nous avons choisi St Gilles car il est reconnu dans l'Eglise comme saint patron des handicapés mentaux.

Fils d'une noble famille athénienne de la fin du

VIIIème siècle, St Gilles décide de quitter ses terres à la mort de ses parents, pour rejoindre la France, en ermite, à Arles puis près de Nîmes où il élit domicile dans une grotte. Accidentellement blessé à la jambe par la flèche d'un chasseur du roi, il reçoit de ce dernier en guise de réparation la construction d'un monastère dont il devient l'Abbé. Ce rayonnement sera de courte durée : menacé par les Sarrasins, St Gilles se réfugie à Orléans sous la protection de Charles Martel le temps des invasions, avant de retrouver enfin en 720 ses pénates et son monastère en ruine, auquel il consacre la fin de sa vie à sa reconstruction.

Saint-Gilles est aussi le patron des mendiants, des personnes souffrant d'un cancer, d'épilepsie et de maladie mentale, pauvres ou souffrant d'une malformation physique.



Combien de pèlerins marchent avec votre chapitre ? Concrètement comment cela s'organise-t-il ?

Le chapitre accueille aujourd'hui une dizaine de couples « berger-brebis » pour lequel l'âge minimum requis est de 14 ans, la doyenne en ayant 38 ! La route est allégée, une voiture balai dédiée au chapitre permet à chacun de pouvoir faire une pause quand il le souhaite.

Pour la partie spirituelle, nous prions bien entendu le Rosaire en chapitre. Les méditations sont adaptées et chaque pèlerin a l'occasion, comme tous pèlerin de Chartres, de se confesser et d'échanger avec un prêtre.

Dans quelle colonne de région vous trouvera-t-on cette année ?

Comme chaque année, nous sommes intégrés aux

chapitres Famille.

Est-il possible pour les pèlerins qui le souhaitent de rejoindre votre chapitre pour aider, accompagner ?

Bien sûr ! Il reste des places pour cette année, autant pour les accompagnants que pour les couples berger/brebis. Nous accueillons toutes les bonnes volontés avec joie.

Si des parents envisagent de nous rejoindre avec leur enfant mais que la marche ou la logistique du pèlerinage les inquiète, qu'ils n'hésitent pas à m'appeler. Je reste disponible pour échanger avec eux sur leurs interrogations.

Un message pour tous les lecteurs de l'Appel de Chartres et les pèlerins ?

Parlez de notre chapitre autour de vous !

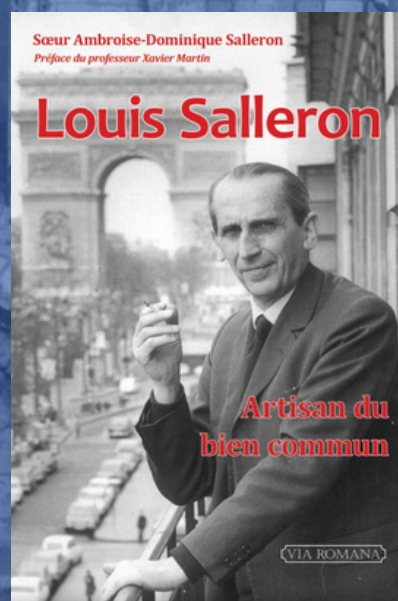
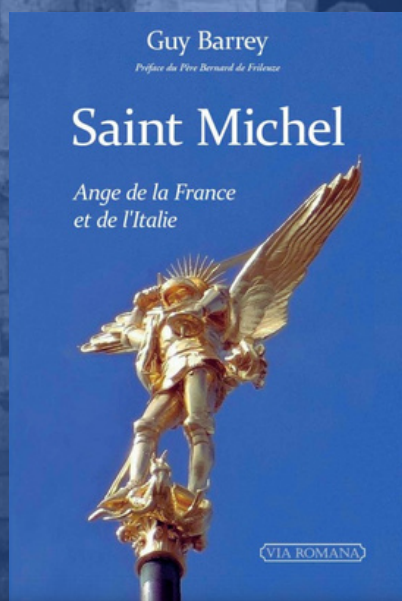
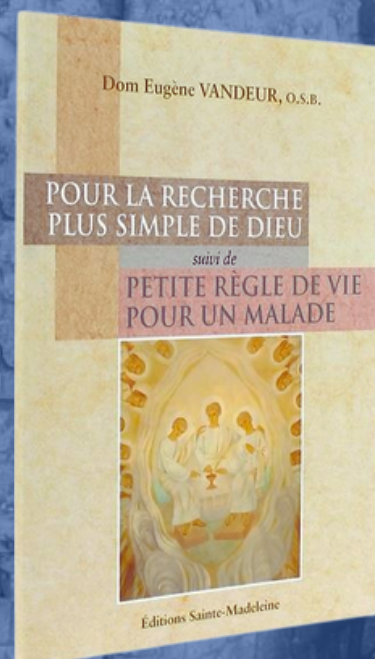
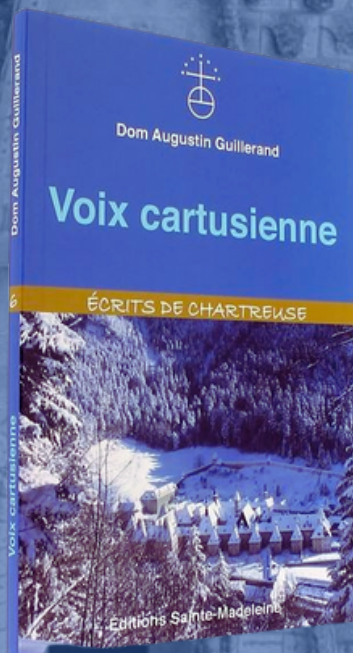
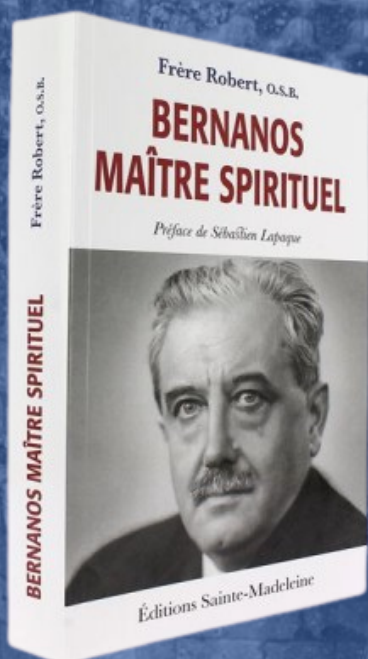
Encore trop de gens ignorent la présence de notre chapitre au sein de Notre Dame de Chrétienté et se privent du pèlerinage pour rester auprès de leur enfant.

L'ambiance est chaque année différente grâce aux nouveaux arrivants mais toujours joyeuse et chantante. Si vous nous croisez, venez nous voir et échanger avec les marcheurs !



NOS RECOMMANDATIONS DE LECTURES ET ÉVÈNEMENTS

(CLIQUEZ SUR LES LIVRES)



**le Colloque
exceptionnel au
château de Berzé - 13
mai et 14 mai - LA
RENAISSANCE DU
TEMPOREL PAR LE
SPIRITUEL avec le Père
Abbé de Solesmes, Mgr
Christophe Kruijen,**



**... Grégor Puppinck,
Jean de Tauriers, Le
Général Pierre Gillet,
Nicoleta Acatrinei,
l'Archiduc Imre de
Habsbourg-Lorraine,
Phalène de La
Valette, François-
Xavier Clément....**

**Colloque " La renaissance du temporel par le spirituel "
Forteresse de Berzé-le-Châtel (71960)**

BILLETTERIE

PÈLERINER ET ÉVANGÉLISER

 **MARCHE + ÉVANGÉLISATION**



CHAPITRE PELERINS D'EMMAÛS
DU 27 AU 29 MAI
INSCRIPTION / REGION PARIS SUD
Plus d'informations : 06 62 86 58 81

*« Qu'ils sont beaux sur les montagnes,
les pieds de celui qui porte la bonne nouvelle »*
Isaïe, 52, 7

SAMEDI : PARIS, SES ALENTOURS
FORMATION A LA MISSION / ENVOI EN MISSION DANS LES RUES / MARCHE / MESSE

DIMANCHE : COLONNE DES PELERINS, RAMBOUILLET
MISSION LE LONG DE LA COLONNE / MARCHE / MESSE

LUNDI : CHARTRES
MARCHE / MESSE DANS LA CRYPTÉ / MISSION SUR LE PARVIS PENDANT LA MESSE DES PELERINS

Pèleriner tout en évangélisant : c'est possible avec le chapitre
missionnaire

Pèlerins d'Emmaüs

Intéressé ? Des questions ? Contactez le chef de chapitre au 06 62 86 58 81
et inscrivez-vous !



ASSOCIATION
NOTRE-DAME
DE CHRÉTIENTÉ

NOTRE-DAME DE PARIS,
PRIEZ POUR NOUS,
NOTRE-DAME DE CHARTRES,
PRIEZ POUR NOUS,
NOTRE-DAME DE LA SAINTE
ESPÉRANCE, CONVERTISSEZ-
NOUS !